



Collège des Trois vallées de Luz Saint-Sauveur : un établissement en démarche de développement durable

Unique collège du département venant d'être labélisé « Etablissement en démarche de développement durable » (E3D) par le ministère de l'Education nationale, le collège des Trois vallées de Luz Saint-Sauveur se distingue par son projet pédagogique autour du développement durable. Ce projet ne s'entend qu'en partenariat entre l'ensemble de la communauté éducative, les élèves, les parents et les partenaires extérieurs comme le Parc national des Pyrénées.

Le collège des trois vallées est désormais un lieu d'apprentissage et de vie du développement durable, ancré dans son territoire et considérant les grands enjeux du XXIème siècle (ressources, climat, biodiversité, l'alimentation, la cohésion sociale...).

Une dynamique collective, à la fois théorique et concrète...

Depuis l'année scolaire 2012/ 2013, enseignants, élèves, personnels d'éducation, de direction, administratifs, techniques, de santé et sociaux, la communauté de communes du Pays Toy et le Parc national des Pyrénées mettent en place chaque année des projets pédagogiques autour de la thématique du développement durable.

L'objectif est de sensibiliser les élèves aux différentes thématiques du développement durable et d'expérimenter la mise en pratique d'actions concrètes et citoyennes au sein du collège.

Il a tout naturellement pour périmètre d'études le bâtiment du collège, les espaces « verts » alentours ainsi que la vallée de Luz Saint-Sauveur.

Pour cela, des interventions en classe et sur le terrain ainsi que des visites ont été réalisées par le Parc national des Pyrénées et ses partenaires auprès des élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Les thèmes de la biodiversité, de l'architecture locale, des déchets, du développement durable, de l'énergie et des économies d'énergie sont abordés et font l'objet de créations (maquettes, affiches, vidéos...).

Chaque niveau traite d'une thématique spécifique :

- En classe de 6^{ème} : la connaissance de la biodiversité liée aux pratiques agricoles,
- En classe de 5^{ème} : l'architecture locale traditionnelle, notamment par les corps de ferme et le petit patrimoine bâti des villages,
- En classe de 4^{ème} : le tri des déchets et la valorisation des déchets,
- En classe de 3^{ème} : les économies d'énergie.

Pour chaque thématique, un binôme enseignant du collège et agent du Parc national des Pyrénées est constitué. Dès la rentrée, les deux référents fixent ensemble le programme pédagogique, le type d'interventions, calendrier et l'organisation des animations pour l'année à venir.



... ancrée sur le territoire

Le principe est d'ancrer ce projet dans le contexte local et d'utiliser la dynamique qui existe sur la vallée de Luz Saint-Sauveur en terme de développement durable : opération « zéro pesticide » dans onze communes du canton (Barèges, Betpouey, Grust, Esquieze-Sere, Saligos, Sazos, Sers, Luz Saint-Sauveur, Viey, Viscos et Vizos), projet de la régie d'électricité sur l'éclairage, Réserve internationale de ciel étoilé, démarche éco-responsable de l'intercommunalité du Pays Toy.

Mieux manger au collège

Dans le cadre d'un partenariat entre le Parc National des Pyrénées, le GAB 65 (Groupement de l'Agriculture Biologique des Hautes-Pyrénées) et le Département des Hautes Pyrénées, une démarche d'introduction des produits BIO au sein de la restauration scolaire a été initiée. L'idée est d'introduire dans les menus proposés des produits issus de l'agriculture BIO mais surtout des produits de qualité, de saison et de favoriser les circuits courts et producteurs locaux.

Mieux gérer les déchets de l'établissement

La thématique du compostage au sein de la restauration scolaire complète différentes actions de gestion des déchets comme le tri du papier dans chaque classe, les piles et les cartouches d'encre (bornes dans l'établissement).

Une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire est également menée, notamment par la participation à l'opération « gachipain » du Département des Hautes-Pyrénées.

Circulaire du ministre de l'Education nationale du 24 juillet 2013 (B.O N° 31 du 29/08/2013) :
Peut être considéré comme « E3D - École/Établissement en démarche de développement durable » tout établissement scolaire ou toute école engagée dans un projet de développement durable fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.

La démarche globale « E3D » intègre les enseignements, ainsi que la diversité de projets possibles permettant de vivre l'établissement comme un lieu d'apprentissage global du développement durable, ancré dans son territoire. Elle permet d'associer tous les acteurs de l'établissement dans une dynamique collective qui se réalise en relation étroite avec les collectivités territoriales.

Contact Presse :

Caroline Bapt – chargée de communication Parc national des Pyrénées
05 62 54 16 74 – 06 30 15 99 39